

LA COHORTE GR

Lettre du comité des membres de la Légion d'Honneur

Bagnols Sur Cèze - Gard Rhodanien – Juin 2021



EDITORIAL : UN COMITE REVIVIFIE

Par Alain DAVID, Président par intérim, du comité

Chères, chers légionnaires, sociétaires, amis de la Légion d'Honneur

Depuis quelques années, le comité des membres de la Légion d'Honneur de Bagnols sur Cèze et environs s'était mis en sommeil, sans doute gagné par une chaleur, torpeur estivale durablement installée qui empêchait toutes énergies, toutes initiatives de se déployer. A l'instigation du Général de TAXIS, dernier président actif, le comité retrouve aujourd'hui son allant, sa tonicité et s'engage continûment à être non seulement présent sur le territoire du Gard Rhodanien mais, aussi et surtout, à développer un projet pluriannuel alliant traditions et novations, centré sur le Centenaire de la SMLH. Projet qui vise à replacer et à requalifier notre comité comme un acteur visible, crédible, « au cœur de la Nation », partenaire intelligent, efficace de nos concitoyens.

Ainsi dès la rentrée de septembre 2021, nous engagerons quelques actions cibles visant à nous faire connaître, reconnaître par l'établissement de liens de proximité étroits entre citoyens, élus et acteurs de notre territoire. De la sorte, en liaison avec les autres comités du département, nous nous efforcerons de donner du corps, du sens et surtout du concret au Centenaire de notre association nationale. Ainsi nous investirons trois lignes d'action :

- **Se regrouper** pour faire connaissance véritablement et recouvrer un fonctionnement amical, nominal de comité ;
- **Se faire connaître** des élus, des services de l'Etat, **référencer** des mairies, collèges et lycées pour diffuser les valeurs que nous partageons et portons ;
- **Agir** en qualité de « Passeur de Mémoire ».

Cette première cohorte GR est un lien de solidarité à partager, un levier amplificateur d'énergie pour faire « battre le cœur de la Nation » à Bagnols Sur Cèze comme à Paris.

Bonne lecture !

UNE LETTRE PARTICIPATIVE

Cette lettre est avant tout la vôtre. Il nous appartient de la faire vivre. Elle paraîtra quatre fois par an : janvier- juin – septembre et novembre. Elle ne sera diffusée qu'aux membres du comité toutefois chacun peut estimer qu'il peut être intéressant de lui donner un plus large auditoire et ainsi la publier dans ses réseaux de contacts.

Son format n'est pas limité en quantité d'articles ou d'informations. Elle peut être un simple message à partager comme un dossier complet de plusieurs pages ou bien encore une série d'informations diverses intéressant l'ensemble de la communauté légionnaire. Quoiqu'il en soit si vous désirez écrire ou produire un article, une recension, diffuser une information votre production devra répondre à quelques critères simples :

1. Etre rédigée en Calibri 11 pour le corps de texte, le titre en petites majuscules, l'auteur doit être stipulé et l'article accompagné d'une photo d'identité récente si possible en couleur. Le corps du texte peut comprendre des photos et des intertitres.
2. La seule ligne éditoriale est celle de la maison Mère la SMLH qui exclut par avance les polémiques stériles et les partis pris indigestes.
3. Les articles doivent être proposés au bureau du comité au moins 15 jours avant la date de publication.

Le comité de rédaction se réserve le droit exclusif de ne pas publier un article ou une information si de par sa nature ou son contenu il ou elle n'était pas en phase avec la ligne éditoriale nationale.

UN BUREAU DE COMITE ETABLI POUR UNE ANNEE

Mis en place en fin de printemps 2021, sur volontariat de ses membres, le bureau du comité comporte à ce jour quatre titulaires :

- Le président d'honneur : le Général (2S) Charles de TAXIS de POET
- Le président du comité : le Colonel (e.r) Alain DAVID
- Le 1^{er} Vice-Président : le Lieutenant-Colonel (e.r) Thierry JULLIEN
- Le 2nd Vice-président : le Lieutenant-Colonel (e.r) Eric HILDEBERT

Le bureau du comité est légitime (autorisation du Président départemental SMLH – Monsieur Guy CHATEAU – Validation par les instances nationales) jusqu'à l'élection en bonne et due forme d'un bureau en cours d'exercice 2022.

Dans le souci d'une grande proximité, les membres du bureau se sont partagés l'ère d'influence du Gard rhodanien. De façon simple :

- Le Président est en charge de la coordination sur l'ensemble du territoire GR et des relations avec la SMLH nationale et départementale, plus particulièrement responsable du contact avec les villes et villages du Nord : Bagnols, Pont Saint Esprit, Et l'agglomération du Gard Rhodanien.
- Le 1^{er} Vice-Président s'intéresse plus particulièrement à Tresques – Laudun – Roquemaure – Tavel. Il établit par ailleurs des relations privilégiées avec le 1^{er} Régiment Etranger de Génie.
- Le 2^{ème} Vice-Président porte son attention sur Orsan – Chusclan – Codolet – Saint Etienne des Sorts. Il établit des contacts étroits avec le Centre de Marcoule.

Contacts :

Charles de TAXIS - charlesdetaxis@gmail.com / 06 67 32 84 97

Alain DAVID - alain-perken.david@orange.fr / 06 47 06 70 44

Thierry JULLIEN - jullien7@orange.fr / 06 70 48 32 79

Eric HILDEBERT – erichdt@hotmail.fr / 06 18 19 31 71

DES ACTIVITES EN PREVISION

- Prise de contact avec lycée EINSTEIN de Bagnols et les collèges en vue de l'organisation d'une activité du Centenaire SMLH (Concours d'éloquence en lien avec les objectifs du BAC et Brevet)
- Réunion du comité suivi d'un déjeuner convivial – Samedi 9 octobre 2021 – Lieu à définir
- En liaison avec les amis de la Résistance en Gard Rhodanien (ARGR) et la mairie de Bagnols (à confirmer), la Fondation Charles de Gaulle et la Fondation de la Résistance lancement d'un cycle pluriannuel de conférences (2021/2024) sur les grandes figures de la France Libre (2 conférences par année du 80^{ème} anniversaire de la Seconde Guerre Mondiale.
- Et puis... d'autres initiatives seront prises en cours d'année.

UN RELAI TERRITORIAL DE LA SMLH NATIONALE ET DEPARTEMENTALE

- Participation du comité aux instances départementales de la SMLH
- Initiation, rédaction, suivi et traçabilité de dossiers de décoration
- Co-organisation d'une visite dans un régiment des forces en 2021/2022
- Relai des initiatives et projets dans le cadre du Centenaire
- Décoration ou participation sur demande à la remise d'insignes



UNE ACTUALITE DANS LES MEDIAS LOCAUX

Le samedi 12 juin dernier à 18h00, le président du comité a remis, au mas de Sô les insignes de chevalier de la Légion d'honneur à Madame Dora, Denise GURFINKIEL – LESMANN, Françoise en Résistance. Il était accompagné du Colonel Roger Hernandez, membre du bureau de la SMLH du Gard, parrain LH de la décorée, de Thierry Jullien et d'Eric Hildebert, l'article ci-dessous relate cette action.



Françoise la résistante décorée samedi au mas de Sô à Laudun.

Une résistante qui choisi de se faire décorer à Laudun

DISTINCTION Dora Denise Gurfinkiel Lessman, nom de résistance Françoise vit à Paris. Elle a pourtant choisi de venir dans le Gard rhodanien pour se faire remettre les insignes de chevalier du premier des ordres nationaux. Une distinction qu'elle a reçue des mains du colonel Alain David, président du comité de la Légion d'Honneur de Bagnols Sur Gèze Gard rhodanien. La cérémonie de décoration s'est déroulée ce samedi 12 juin au mas de Sô à Laudun. De confession juive, elle est contrainte après la promulgation des Lois iniques du régime de Vichy de se réfugier en zone dite libre dans une ferme de la région de Forcalquier (Alpes de haute-Provence). C'est là qu'à 18 ans elle s'engage dans la résistance en double qualité d'agent de liaison et de dactylo. Elle parcourt à « bicyclette » l'arrière-pays, porte messages, tracts et documents divers, rédige des articles pour le journal clandestin « le chant du départ », toutes activités qui lui vaudraient une arrestation immédiate, une sanction manifeste. Sa vie est jalonnée de nombreux faits de résistance. Elle aura aussi croisé le chemin des tristement célèbres collaborateurs français issus de la pègre marseillaise dits Brandebourg, ceux-là même qui opèrent à Pont-Saint-Esprit (la citadelle) et Bagnols-sur-Cèze dans la même période. Femme d'exception, Françoise a perdu son frère, lui aussi résistant dans la région de Grenoble mort fusillé. Et sa mère déportée dans un camp d'extermination n'est jamais revenue.



Première activité à caractère officiel de notre comité « nouvelle génération » avec le soutien de la Section départementale, cette remise des insignes de chevalier de la Légion d'Honneur à Madame LESSMAN a constitué un moment fort. Symboliquement, le drapeau était tenu par Emilie ALPERIN, la petite fille de la décorée qui ce jour-là se prénomme davantage Marianne. L'émotion de Françoise, 96 ans était palpable et partagée par l'assemblée. Au-delà de la mise à l'honneur de la personne impétrante, il nous a paru fondamental que notre comité soit présent à chaque remise de LH en Gard Rhodanien pour accueillir dans l'ordre le récipiendaire.

LA LÉGIION D'HONNEUR ET LA PRESSE

Article publié dans Ouest-France le samedi 12 juin 2021

[ENTRETIEN. « La Légion d'honneur s'adapte en permanence au contexte » \(ouest-france.fr\)](https://www.ouest-france.fr/entretien/la-legion-d-honneur-s-adapte-en-permanence-au-contexte)

INTERVIEW

La Légion d'honneur, une fierté française

La plus célèbre décoration du monde est française. Créée par Napoléon, la Légion d'honneur évolue avec son temps. Sous le contrôle de son Grand chancelier, le général Benoît Puga.

Quelle est l'origine de la Légion d'honneur ?
Elle a été créée par Napoléon en 1802. Les premières décorations ont été remises aux légionnaires en juillet 1804, à Paris, à des personnalités civiles et quelques vétérans des guerres de la Révolution.

Ce n'était pas une distinction réservée aux seuls militaires ?
Pas du tout. Napoléon a d'emblée voulu que la Légion d'honneur récompense « des mérites éminents acquis au service de la nation soit à titre civil, soit sous les armes ». Il fallait la République pour une tel indivisible, et c'est tout d'abord qu'il ne pouvait y avoir qu'un seul ordre de la Légion d'honneur, à la fois civil et militaire, accessible à tous, quelle que soient vos origines. Ce n'était pas le cas des décorations d'ancien régime. « Le soldat est honoré d'être décoré comme un grand scientifique et le scientifique est fait d'être décoré comme celui qui a versé son sang », disait Napoléon. La nation a été immortelle.

« Un outil de diplomatie »

Y compris à l'étranger, où la Légion d'honneur a toujours une grande réputation...

Napoléon a voulu en faire un outil de diplomatie, des Français. Le premier souverain étranger décoré fut le roi de Prusse, en 1806. Il s'agit d'une visite au tsar de Russie, en 1812, qui fut rendue célèbre dans le monde entier. Lors d'une revue des troupes, l'Empereur demanda au tsar de lui présenter l'élément le plus valeureux de son armée. Arrivé à la hauteur, Napoléon décrocha sa propre croix de la Légion d'honneur. Ce n'est pas la première qu'il est décoré en tant que telle, mais le pays ami, avec lequel vous renouez en reconstruisant son pays. C'est devenu une tradition. Mazarinier Kadhafi ou Thatcher et Assad, par exemple, l'ont eue lors de séjours en France, à des périodes où, renouant au terrorisme, ils portaient vouloir réintégrer la communauté internationale.

Francis, Mussolini, Bokassa, Kadhafi... Pourquoi la France donne-t-elle sa Légion d'honneur à des dictateurs ?

La France ne donne pas la Légion d'honneur à des dictateurs, mais certains peuvent malheureusement le devenir après avoir reçu la décoration. France l'a eue pour avoir combattu au côté des Français pendant la guerre civile espagnole. Pour les chefs d'État, c'est la qualité de la relation diplomatique avec la France qui



Le général d'armée Benoît Puga, Grand chancelier de la Légion d'honneur et chancelier de l'ordre national du Mérite. À la charge des quatre grandes ordres nationaux que sont la Légion d'honneur, le Mérite national, l'ordre national du Mérite et le Mérite militaire de reconnaissance aux victimes du terrorisme.

motive l'attribution de la Légion d'honneur. Ce n'est pas la personne qui est décorée en tant que telle, mais le pays ami, avec lequel vous renouez en reconstruisant son pays. C'est devenu une tradition. Mazarinier Kadhafi ou Thatcher et Assad, par exemple, l'ont eue lors de séjours en France, à des périodes où, renouant au terrorisme, ils portaient vouloir réintégrer la communauté internationale.

Pourquoi ne pas leur retirer ensuite ?

L'attribution de la Légion d'honneur s'accompagne de votre entrée dans l'Ordre de la Légion d'honneur. Vous ne pouvez prêter au titre que par le du moment où la décoration vous est officiellement remise, au cours

d'une cérémonie qui peut intervenir longtemps après votre nomination. À l'origine, il était demandé aux républicains de prêter un serment de fidélité à l'Empereur et aux valeurs de la République. Comme on ne pouvait évidemment pas imposer ce rite aux étrangers qui rejoignent la Légion d'honneur, ceux-ci ne sont pas membres de l'Ordre et les décrets de nominations les concernant ne sont pas rendus publics. Nous faisons preuve de la même discrétion lors des décrets de Légion d'honneur, sauf en cas de condamnation de l'intéressé par une juridiction française. Ce fut le cas pour le cycliste Lance Armstrong, le styliste John Galiano...

Combien l'Ordre compte-t-il de membres ?

Un peu plus de 90 000, pour près d'un million de personnes qui se sont vu décerner la Légion d'honneur depuis sa création, il y a eu jusqu'à 300 000 membres au début des années 1920. Le général de Gaulle a estimé nécessaire de réduire ce nombre. Il a fixé un plafond (120 000 membres) et créé l'ordre national du Mérite en 1963.

Quelle différence faites-vous entre la Légion d'honneur et l'ordre national du Mérite ?

C'est une question de degré de mérite, mais les deux ne sont pas hermétiques. La moitié des décrets de la Légion d'honneur ont également eu l'ordre national du Mérite. Ce dernier peut être attribué à quelqu'un qui justifie de dix ans d'exercice profession-

nel exemplaire, ce qui permet de promouvoir des jeunes. Il compte 100 000 membres actuellement, et la Grande chancellerie de la Légion d'honneur a également la charge de la Médaille militaire. C'est ce que Napoléon, elle distinguait les soldats et les sous-officiers. Plus de 100 000 militaires en sont titulaires.

« La Légion d'honneur s'adapte »

Vous pouvez refuser les nominations que vous transmettent les ministres ?

Le conseil de l'ordre examine les propositions en totale indépendance, sort de la soumission au président de la République, grand maître de la Légion d'honneur. Contrairement à ce que certains imaginent encore, on ne distribue pas la Légion d'honneur pour être plaisir et il n'y a aucun caprice. Les requêtes sont étudiées sur dossier, et 10 à 15 % des demandes sont ajournées après analyse. Le président de la République a été très clair sur les règles dès le début. Il a donné des directives au Conseil des ministres des novembre 2017 et il a limité à cent recommandations la première promotion du quinquennat. Du jamais vu, mais salutaire !

Il est question que le Président décore Édouard Philippe d'ici quelques jours...

Les ministres, qui font les propositions d'attribution, mais également les membres de leur cabinet et les parlementaires ne peuvent recevoir la Légion d'honneur tant qu'ils sont en exercice. En revanche, le code de la Légion d'honneur stipule que le grand officier de la Légion d'honneur appartenant de plein droit au Premier ministre après six mois d'exercice pour la première et deux ans pour la seconde.

D'autres évolutions sont-elles envisageables ?

L'ordre de la Légion d'honneur est un ordre qui vit. Les conditions d'attribution évoluent avec la société. La Légion d'honneur s'adapte en permanence au contexte et récompense les gens dans différents domaines. Ce qui est éternel, ce sont les valeurs qu'elle porte.

Révisé par Stéphane VERNAY.

Repères

Ses dates

1802, Napoléon à Saint-Mandé (Nid de Mame). Études au Prytanée national de Saint-Cyr Coligny (1804). Napoléon le 2^e régiment étranger de parachutistes, à Colli, dont il devient le chef de corps en 1806. Titulaire de la croix de la Valeur militaire avec huit citations.
1805, Nommé officier général. Successivement chef de Centre de planification et de conduite des opérations ; commandant des opérations spéciales (DOS) ; sous-chef d'état-major ; chef d'état-major des armées (CEMA) ; directeur de l'enseignement militaire (2000).
2001, Chef de l'état-major particulier du président de la République. Élu au rang et appellation de général d'armée.
2002, Grand chancelier de la Légion d'honneur et chancelier de l'ordre national du Mérite.

Les promotions

Les promotions de la Légion d'honneur sont communiquées le 1^{er} janvier et le 14 juillet de chaque année pour les personnels civils, le 14 juillet uniquement pour les personnels militaires et au mois de novembre pour les personnels de réserve. Les promotions de l'ordre national du Mérite sont communiquées au mois de mai et au mois de novembre. En janvier, 1 200 personnes ont été décorées lors de la dernière promotion de la Légion d'honneur, dont quarante des décorés des suites du Covid-19, notamment chevaliers à titre posthume. En mai, la promotion de l'ordre national du Mérite a distingué 1 000 personnes.

Mémoire de l'honneur

La Grande chancellerie de la Légion d'honneur est à la tête d'un patrimoine exceptionnel. Elle gère deux établissements d'enseignement public - les maisons d'éducation de la Légion d'honneur, créées en 1802 - qui accueillent près de 1 000 élèves, descendants de décrets, un musée - plusieurs bâtiments - la valeur patrimoniale inestimable - l'hôtel de Siam, le château d'Arcou, l'ancienne abbaye royale de Saint-Denis et l'ancien couvent des Légionnaires à Saint-Germain-en-Laye.

Elle s'est également donné pour objectif de restaurer ses archives, qu'elle a centralisées dans les locaux de sa maison d'éducation de Saint-Denis. L'objectif - mémoire de l'honneur - est projeté, incluant 3,5 millions d'archives et financer par souscription privée, permettra de rendre publics les lieux d'honneur qu'elle conserve.

COMITE DE REDACTION DE LA COHORTE GR

La cohorte du GR est la feuille de liaison des membres du comité de Bagnols sur Cèze et du Gard Rhodanien. Les légionnaires ou amis qui souhaiteraient faire paraître un article ou publier une information intéressante l'ensemble du comité doivent la faire parvenir par mail uniquement à :

alain-perken.david@orange.fr

REUNION DU BUREAU ET DES PRESIDENTS DE COMITE DU GARD – UZES LUNDI 28 JUIN 2021

A l'invitation conjointe du Maire d'Uzès, Jean-Luc CHAPON et du président du comité de l'Uzège, les présidents de comité du département se sont retrouvés le lundi 28 juin pour une réunion de travail en mairie. Les thèmes abordés :

- La situation financière de la SMLH nationale est en voie d'assainissement
- Le président CHATEAU (SMLH Gard) aimerait toutefois faire évoluer l'organisation générale de l'association nationale dans le sens d'une plus grande délégation vis-à-vis des présidents locaux (structure trop centralisée) ;
- Organisation territoriale des comités : chaque président doit définir les communes qui, selon lui, font partie de sa zone d'influence ;
- AG nationale du 28 septembre : ne pas omettre de renvoyer dans les temps (avant le 12 juillet) vos pouvoirs si vous n'avez pas prévu d'assister à cette activité. Le pouvoir sans indication de mandataire sera attribué au président de section ;
- Activité du Centenaire au niveau régional (Grosse activité au niveau Occitanie Toulouse les 18 et 19 février 2022) et départemental (100 décorés de la LH pour le Centenaire au Pont du Gard – Mars /avril 2022, date à fixer) ;
- Point de situation sur le Prix des apprentis : les contacts avec le DASEN sont très encourageants et laisse augurer une franche collaboration pour l'organisation du prix en 2022 ;
- Assemblée plénière des adhérents de la SMLH Gard + Coquetèle à l'hôtel VATEL Nîmes prévu 1^{ère} semaine d'octobre.

Pour en savoir plus, consultez le site de la SMLH du Gard.



CENTENAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES MEMBRES DE LA LÉGION D'HONNEUR

DERNIERE MINUTE

Le docteur Alexandre PISSAS, membre de notre comité, conseiller départemental sortant, a été réélu. **Le comité lui adresse ses plus vives et cordiales félicitations.**

Le président SMLH Gard assistera à la cérémonie de remise des attestations de la 1^{ère} promotion du Service National Universel qui se tiendra à Méjannes- Le- Clap le 1^{er} juillet 2021 – 17h00.

Le président du comité de Bagnols a été convié à la remise des diplômes de la préparation militaire Marine qui se tiendra à Bagnols Sur Cèze le 3 juillet – 11h00.